



Conseil municipal d'Ottawa

Le 22 mars 2023

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité des finances et des services organisationnels

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des finances et des services organisationnels a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 7 mars 2023.

Représentation de la Ville et participation de délégués aux conférences et congrès annuels de la Fédération canadienne des municipalités et de l'Association des municipalités de l'Ontario

ACS2023-OCC-CCS-0026 - À l'échelle de la ville

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique approuve ce qui suit :

- 1. Outre le maire et le conseiller Tierney, qui a été nommé précédemment par le Conseil pour représenter la Ville à la FCM, que les conseillers Jessica Bradley, Sean Devine, Wilson Lo, Shawn Menard et Ariel Troster assistent au Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se déroule du 25 mai au 28 mai 2023 à Toronto, en Ontario;**
- 2. Outre le maire et le conseiller Brockington, qui a été nommé précédemment par le Conseil pour représenter la Ville à l'AMO, que le conseiller Wilson Lo assiste au Congrès annuel de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) qui se déroule du 20 août au 23 août 2023 à Londres, en Ontario**

Adopté en version modifiée

Modification :

Motion n° CFSO FCSC 2023-02-01

Proposée par C. Kitts

ATTENDU QUE, selon le rapport de 2008 concernant la participation à des organismes municipaux et diverses questions liées à l'interne (ACS2008-CMR-CCM-0040), il faut préparer un rapport au début de chaque année civile pour cibler les principaux congrès municipaux et choisir les délégués du Conseil qui y représenteront la Ville; et

ATTENDU QUE le Comité des finances et des services organisationnels a le pouvoir d'approuver les déplacements et la participation des membres au congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et au congrès annuel de l'association des municipalités de l'Ontario (AMO); et

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont récemment été sondés sur leur intérêt à représenter la Ville d'Ottawa au congrès annuel et salon professionnel de la FCM et au congrès annuel de l'AMO; et

ATTENDU QUE le Bureau du greffier municipal a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la participation d'au plus cinq (5) membres au congrès annuel et salon professionnel de la FCM, outre le maire Mark Sutcliffe et le conseiller Tierney, qui représente la Ville à la FCM; et

ATTENDU QUE la conseillère Theresa Kavanagh a exprimé son intérêt à participer au congrès annuel et salon professionnel de la FCM, en plus du maire Sutcliffe, du conseiller Tierney, qui représente la Ville à la FCM, et des cinq (5) membres nommés dans le rapport; et

ATTENDU QUE le Bureau du greffier municipal a aussi a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la participation d'au plus cinq (5) membres au congrès annuel de l'AMO, outre le maire Sutcliffe et le conseiller Brockington, qui représente la Ville à l'AMO, mais qu'une seule personne s'est manifestée; et

ATTENDU QUE l'enveloppe budgétaire existante permet l'ajout d'une sixième déléguée, en la personne de la conseillère Kavanagh, au congrès annuel et salon professionnel de la FCM, vu que toutes les places n'ont pas été prises au congrès annuel de l'AMO; et

ATTENDU QUE la conseillère Catherine Kitts a exprimé son intérêt à participer comme seconde déléguée au congrès annuel de l'AMO, et que l'enveloppe budgétaire annuelle le permet;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE soit approuvée la participation, à titre de déléguées, des conseillères Kavanagh et Kitts au congrès annuel et salon professionnel de la FCM et au congrès annuel de l'AMO, respectivement.

Adopté